

**Offre d'emploi**  
**Conseiller.ère en communication**  
**Remplacement d'une durée approximative de 12 mois**  
**Direction des communications et des relations citoyennes**  
**Concours 2024-49**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

Sous l'autorité de la cheffe de division - communications, la conseillère ou le conseiller en communication est responsable des activités de communication sous sa charge, au sein de la Direction des communications. La personne assure un rôle-conseil auprès des clients internes en matière de communication. Elle conçoit et réalise des plans de communication et développe des stratégies de communication pour les différentes Directions de la Ville. Elle veille également à l'enrichissement des différentes plateformes de communication imprimés et numériques.

Plus précisément, la personne :

- Assure un rôle d'expert.e-conseil et de personne-ressource dans le choix et l'application des méthodes et techniques de communication et dans l'élaboration de stratégies de communication pour les dossiers en lien avec d'autres directions de la Ville.
- Conçoit et met en œuvre des plans de communication stratégiques et intégrés, pour les différentes activités de la Ville (analyse de la situation, élaboration des objectifs afin de répondre aux besoins du client, définition des stratégies, déploiement du plan d'action, gestion et respect de l'échéancier).
- Analyse la couverture médiatique et conseille les intervenants sur les stratégies appropriées à ce sujet.
- Assure la planification éditoriale et la mise à jour des contenus sur les médias sociaux de la Ville (page Facebook, infolettres, etc.), en collaboration avec les autres membres de l'équipe des communications.
- Élabore un calendrier de contenu pour alimenter et animer différentes plateformes et communautés ainsi qu'en assurer la modération.
- Et plus encore !

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Baccalauréat en communications ou baccalauréat acquis par un cumul de certificats spécialisés en communications;
- De quatre (4) à cinq (5) années d'expérience;
- Connaissance du domaine municipal (atout);
- Excellente maîtrise de la langue française;
- Aptitudes à rédiger rapidement avec synthèse et vulgarisation;
- Habileté à travailler avec une variété d'intervenants;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément et à travailler avec de courts délais;
- Faire preuve de rigueur et de discrétion dans le traitement de certains dossiers et projets;
- Connaissance et utilisation de la suite Office et des réseaux sociaux;
- Sens aigu du service à la clientèle; Sens de l'organisation; Bon jugement et diplomatie; Adaptabilité, autonomie et débrouillardise; Capacité d'analyse et de synthèse; Esprit d'équipe, dynamique et créatif; Capacité à gérer le stress et à travailler sous pression.

Salaire : Minimum : 37,19 \$ - Maximum : 47,35 \$ (provisoire)

Horaire de travail : 33,25 heures/semaine (lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 30 et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30)

*La Ville possède une Politique de télétravail permettant de concilier travail et famille.*

**Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 26 mai 2024. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.